

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### SÉANCE DU 24 JUIN 2019

**Date de convocation :**  
**6 juin 2019**

**Date d'affichage :**  
**6 juin 2019**

**Nombre de délégués :**

|                           |          |           |
|---------------------------|----------|-----------|
| <b>En exercice</b>        | <b>:</b> | <b>58</b> |
| <b>Présents</b>           | <b>:</b> | <b>30</b> |
| <b>Pouvoirs</b>           | <b>:</b> | <b>09</b> |
| <b>Absents ou excusés</b> | <b>:</b> | <b>19</b> |

**Objet :**

Participation aux Salons et  
Congrès pour l'année 2019

**Membres présents :** MM. ASTIÉ, BERTRAND, ALRAN, ESPITALIER, GOURDOU, CABOT, TORRIJOS, ICHARD, JONGBLOET, DE LAPANOUSE, SANCHEZ, ALGANS, VIVAN LEMONNIER, FARENC, FORTANIER, BIAU, MARIGO, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, MAYNADIER, MAHOUX, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice.

**Membres absents et suppléés :** M. CHAMAYOU

**Membres ayant donné pouvoir :**

- M. GOURC a donné pouvoir à M. CABOT
- M. AUDARD a donné pouvoir à M. ASTIÉ
- M. BALARDY a donné pouvoir à M. ICHARD
- M. AZAIS a donné pouvoir à M. FARENC
- M. ESCANDE a donné pouvoir à M. FORTANIER
- M. REYJAUD a donné pouvoir à M. MAYNADIER
- M. BOZZO a donné pouvoir à M. DE LAPANOUSE
- M. BUFFEL a donné pouvoir à M. LEROUX
- M. SABLAYROLLES a donné pouvoir à M. MYLONAS

**Membres excusés :** MME BOUSQUET, MM. BARROU, TARROUX, SOULA, BERTHIER, JOURDE, COLLADO, COMENT, COMBELLES, GOZE, BENAMAR, GRAN, LAGASSE, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, BIEZUS, PATTE et DARGEIN – VIDAL.

Organisé tous les trois ans, le congrès de FNCCR se déroulera cette année à Nice du 1<sup>er</sup> au 3 Octobre 2019. Monsieur le Président a décidé de mandater une délégation composée d'élus du bureau et de deux salariés du SDET.

Comme pour l'édition 2018, Monsieur le président précise qu'une délégation du SDET se rendra au salon Energaïa de Montpellier le 11 et 12 décembre 2019.

Cette délégation sera constituée d'élus et d'une partie du personnel du SDET œuvrant sur les sujets liés à la transition énergétique.

Afin de promouvoir les actions menées par l'Entente Territoire d'Energie Occitanie, les 13 syndicats d'énergies ont tenu, comme l'an dernier, un stand commun tenu par les agents afin d'assurer la communication technique et globale sur les activités, projets et perspectives d'évolution sur lesquels nous travaillons dans le cadre de la Transition énergétique.

De ce fait, une convention sera nécessaire afin de fixer les modalités financières de remboursement de ces frais liés notamment aux réservations, aux locations et à l'aménagement du stand, à Hérault Energies, qui procède à toutes les avances.

Au terme de la manifestation, Hérault Energies présentera un état détaillé des dépenses engagées. La totalité des frais afférents à l'organisation matérielle de ce stand est réparti sur l'ensemble de 13 syndicats d'énergie membres de l'Entente Territoire d'Energie Occitanie.

Pour ces deux évènements, il sera porté une attention particulière à la maîtrise des coûts.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** le Président à mandater une délégation composée d'élus du bureau et de salariés du SDET au Congrès de la FNCCR et au Salon Energia 2019
- **AUTORISE** le Président à prévoir les crédits nécessaires au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.  
A Albi, 24 juin 2019

  
Le Président  
2 rue Gustave Eiffel  
Zone d'Albitech  
81000 ALBI  
A. ASTIE